

ALLOCATIONS DOCTORALES 2024 - NOTE - RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

OBJET : Allocations Doctorales 2026 - Note - Recrutement des doctorants

Informations sur l'emploi		
	Organisation / Entreprise	Université de Rouen Normandie
	Domaine de recherche	Droit privé — Droit de la responsabilité civile et du dommage corporel
	Profil du chercheur	Chercheur de premier stade (R1)
	Pays	France
	Date limite de dépôt des candidatures	Jeudi 4 juin 2026, 15 h Envoi du document unique (PDF) par mail à l'École doctorale Droit Normandie. L'accusé-réception ne fera pas foi de la recevabilité de la candidature.
	Type de contrat	Temporaire (contrat doctoral, 36 mois)
	Statut de l'emploi	Temps plein
	Le poste est-il financé par le programme-cadre de recherche de l'UE ?	NON
	L'emploi est-il lié à un poste de personnel au sein d'une infrastructure de recherche ?	NON

Description de l'offre		
	Description du poste et du projet de doctorat (fléché et financé)	<p>Sujet de thèse financé.</p> <p><i>La réparation des préjudices consécutifs à des violences sexuelles.</i></p> <p>Bref argumentaire.</p>

	<p>Les violences sexuelles constituent une préoccupation contemporaine majeure, dont l'acuité a été révélée par l'affaire dite « des viols de Mazan » et confirmée par la redéfinition pénale du viol opérée par la loi n° 2025-1057 du 6 novembre 2025. À la réponse pénale, qui assure la punition du coupable, s'ajoute une réponse civile, qui prend la forme de la réparation des préjudices subis par la victime. Or, la doctrine étrangère, principalement nord-américaine (B. Feldthusen, <i>University of Toronto Law Journal</i>, 1994 ; L. Bender, <i>Cornell Law Review</i>, 1993), a documenté l'existence d'une insuffisance systématique de l'indemnisation des femmes victimes de dommages corporels, plus particulièrement lorsque ces dommages procèdent de violences sexuelles. Aucune étude française ne s'est saisie de cette question de manière systématique.</p> <p>Le projet de thèse a pour objet d'apporter cette contribution. Trois hypothèses, étayées par la littérature comparative, structureront l'enquête : (i) il existe, en droit français, une disparité chiffrable d'indemnisation selon le genre de la victime ; (ii) cette disparité provient de biais structurels logés dans les catégories juridiques fondant le droit du dommage corporel, qu'il s'agisse de la définition du préjudice indemnifiable ou des modalités de son évaluation ; (iii) ces biais se reproduisent à chaque maillon de la chaîne de la réparation, de l'expertise médicale à l'évaluation effective opérée par les assureurs et les juridictions.</p> <p>La méthodologie combinera quatre approches : (1) cartographie jurisprudentielle systématique et analyse statistique d'un corpus d'au moins une centaine de décisions (Judilibre, Légifrance, bases éditoriales) ; (2) enquête empirique qualitative auprès des acteurs (entretiens semi-directifs avec experts médicaux, magistrats, avocats, assureurs ; analyse des barèmes d'expertise) ; (3) analyse comparative ciblée (États-Unis, Canada, et, le cas échéant, autres systèmes européens) ; (4) analyse doc-</p>
--	---

		<p>trinale critique, conduisant à proposer une re-construction conceptuelle du droit du dommage corporel apte à intégrer une réflexion systématique de genre sans essentialiser les victimes.</p> <p>Le sujet présente une dimension à la fois incrémentale (il s'inscrit dans la dynamique contemporaine d'appréhension juridique des violences sexuelles et dans les études relatives aux biais de genre dans l'élaboration et l'application du droit) et innovante, en ce qu'il déplace le centre de gravité de l'analyse, du droit pénal vers le droit civil de la réparation, et qu'il introduit en droit français une grille d'analyse systémique inédite. La recherche s'inscrit dans le thème « Personne(s) » du CUREJ et entend nourrir, par sa méthode empirique, le rapprochement avec les institutions professionnelles partenaires du laboratoire (cour d'appel de Rouen, assureurs locaux dont la Matmut, ordres des avocats et des experts).</p>
Exigences	Placement salarial	2100-2300 € / mois
	Eligibilité : pré-requis disciplinaires	<p>Pour présenter sa candidature au projet de thèse fléché et financé par l'Université de Rouen Normandie, le ou la candidat(e) doit être titulaire d'un master en droit privé, ou en voie de l'être au 1^{er} septembre 2026. Le ou la candidat(e) doit avoir suivi, au cours de son cursus universitaire, des enseignements en matière de droit de la responsabilité civile ou de droit du dommage corporel, à la fois au niveau master 1 et master 2.</p>
	Conditions d'admission	<p>Après audition du ou de la candidat(e) devant un jury, le mardi 9 juin 2026, à partir de 15 h 30, et délibération du Conseil restreint de l'École doctorale Droit Normandie, sera admis(e) à préparer une thèse consacrée à <i>La réparation des préjudices consécutifs à des violences sexuelles. Recherche sur les discriminations de genre en droit du</i></p>

		<p><i>dommage corporel</i>, l'étudiant(e) ayant réuni les conditions d'admission suivantes :</p> <p>(1) Être titulaire d'un master en droit (privé ou public) au 1er octobre 2026, avec mention, et avoir suivi un parcours universitaire en adéquation avec le projet de thèse financé.</p> <p>(2) Être en mesure de se positionner par rapport au sujet de thèse pour convaincre de l'aptitude à entreprendre une recherche doctorale sur le sujet fléché.</p> <p>(3) Être en mesure de présenter, pendant l'audition, son cursus universitaire, le bien-fondé de son analyse du sujet et le calendrier de sa recherche sur les 3 ans que dure le contrat doctoral. Une expérience de tuteur ou de chargé de travaux dirigé en droit est un atout sérieux.</p> <p>(4) Avoir rédigé un mémoire de droit privé sur une question en lien avec la responsabilité civile, le droit du dommage corporel ou la protection juridique des victimes de violences, dont la forme répond aux canons académiques. Dans le cas où le master est en cours, le ou la candidat(e) doit présenter et justifier son sujet de mémoire, un argumentaire détaillé, des pistes de recherche, la méthode suivie et une bibliographie.</p>
Applications		
		<p>La demande doit être présentée sous la forme d'un document PDF unique, dont les pages sont numérotées et précédé d'un sommaire. L'ensemble du document doit contenir :</p> <p>(1) Une lettre de motivation décrivant brièvement les intérêts du ou de la candidat(e) à la recherche et expliquant les raisons de sa candidature sur le projet de thèse (page A).</p> <p>(2) Un argumentaire de thèse, exposant l'analyse personnelle du sujet par le ou la candidat(e) (page B).</p>

		<p>(3) Une description du programme de recherche sur trois ans (page C).</p> <p>(4) Une bibliographie de thèse indicative (page D).</p> <p>(5) Un curriculum vitae (page E).</p> <p>(6) Les coordonnées de deux personnes de référence, en situation de recommander le ou la candidat(e) au projet de recherche doctorale fléché et financé. Ces personnes ne doivent être ni le directeur de mémoire ni le porteur du projet de thèse (page F).</p> <p>(7) Les copies des relevés de notes, diplômes et documents attestant de l'achèvement des cours et de l'obtention d'un master en droit (privé ou public) (page G).</p> <p>(8) Le mémoire de recherche, accompagné de sa bibliographie, sur un sujet répondant à une problématique classique ou d'actualité en droit privé (taille minimale de 40 pages) ou, à défaut, lettre du directeur de mémoire dispensant de la rédaction du mémoire (page H).</p>
Lieu(x) de travail		Université de Rouen (Normandie, France) UFR DESP — CUREJ (UR 4703) 3 avenue Pasteur, 76 000, Rouen
Où s'adresser ?		Mail de l'école doctorale : gilles.raoul-cormeil@unicaen.fr
Contact		Mail du porteur ou directeur de thèse : antoine.touzain@univ-rouen.fr